



**INVESTISSEURS,  
OSEZ LE SOCIAL !**

# **COUP DE POUCE À L'INVESTISSEMENT LOCATIF**

Rénovez à moindre coût un logement insalubre  
pour le louer à prix abordable

# COUP DE POUCE À L'INVESTISSEMENT LOCATIF

## ➔ POURQUOI

Pour sortir de la vacance des immeubles anciens dégradés, nombreux sur le territoire, et très coûteux en rénovation, GrandAngoulême propose aux investisseurs des subventions incitatives à l'acquisition d'immeubles vacants ou très dégradés.

## ➔ LE DISPOSITIF

**1/3\* de votre projet d'investissement** locatif financé par GrandAngoulême et ses partenaires.

**Jusqu'à 85% de déduction fiscale** sur les revenus locatifs\*\*.

\*Estimation réalisée à partir de la subvention de 20% sur le prix d'achat du bien par GrandAngoulême (plafonnée à 20 000€) et sur la base du cumul des aides partenariales à la rénovation, dans le cadre du PIG Habiter mieux et de l'Opah RU pour la mise sur le marché de logements locatifs sociaux.

\*\* Dispositif fiscal « Louer abordable » ouvert pour les logements conventionnés avec l'ANAH .

## ➔ TÉMOIGNAGE



*W. BLANC (investisseur rue de Paris)*

*« Il me tenait à cœur d'investir dans du patrimoine ancien. Les subventions pour l'acquisition et la réalisation des travaux de mon immeuble ont constitué le levier nécessaire à l'aboutissement de mon projet d'investissement locatif. »*

**CONTACT  
SERVICE URBANISME - HABITAT  
DE GRANDANGOULÊME**

139 rue de Paris

16000 Angoulême

Tél. 05 86 07 70 32

[j.delannoy@grandangouleme.fr](mailto:j.delannoy@grandangouleme.fr)

[www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)